



SESTA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2018

6EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2018

26 È 27 DI LUGLIU

26 ET 27 JUILLET

2018/E6/043

Question déposée par M. Jean-Louis DELPOUX

Au nom du groupe "PER L'AVVENE"

OBJET : Grand Port - BASTIA - CORSE

Monsieur le Président,

Depuis la construction de la jetée Saint-Nicolas en 1870 pour abriter le port de commerce de Bastia, les dimensions du bassin n'ont jamais été modifiées.

Dans sa configuration actuelle, le port de Bastia a atteint sa limite de faisabilité opérationnelle et n'est aujourd'hui plus en mesure de faire face à la réalité du trafic maritime, sachant qu'en 2017, le port a accueilli 2,2 millions de passagers et 60% des volumes du fret de Corse.

Les compagnies, acteurs portuaires et usagers ont à plusieurs reprises tiré la sonnette d'alarme concernant la dangerosité du site liée à l'exiguïté du bassin, au cercle d'évitage limité, à l'insuffisance des quais, au manque de surface de stockage du fret, etc...

En juillet 2004, l'Assemblée de Corse approuvait le principe d'extension du port et retenait en septembre 2007 le site de la Carbonite. Depuis, des études environnementales, techniques et financières ont été menées.

A titre dérogatoire, un arrêté préfectoral a autorisé en mai 2013 la destruction d'habitats et d'espèces protégées en milieu marin pour permettre la réalisation du port.

Dernière délibération en date, en septembre 2014, pour décider des modalités de gouvernance du projet et de la poursuite des études.

Sur le plan financier, la concession du port devrait permettre d'envisager une participation financière oscillant entre 70 et 80%, nécessitant de trouver 20 à 30% de financements publics.

La réalisation du nouveau port de Bastia est vitale pour la Corse à bien des niveaux, d'ailleurs le projet s'appelle « Grand port de Bastia-Corse », que ce soit en termes d'infrastructures de transport stratégiques ou de développement économique. Sans oublier l'élan social qui en découlerait avec la création de milliers d'emplois induits par le chantier d'une part et les besoins de la nouvelle structure d'autre part.

Depuis votre accession aux responsabilités, le dossier semble suspendu, plus aucune communication n'étant intervenue sur le dossier. Notre groupe, dans la continuité des votes exprimés par notre famille politique en faveur de la réalisation du Port de la Carbonite, souhaiterait connaître l'état d'avancement du dossier ainsi que vos objectifs en termes de calendrier.

Je vous remercie.